

Mots croisés : solution du problème de septembre

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **79 (1952)**

Heft 2

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-228034>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'attente fut longue jusqu'au mercredi suivant, et chaque jour mon imagination déposait quelques pièces nouvelles dans le trésor que nous irions chercher.

Déjà tôt le matin du jour si désiré, j'avais rassemblé les outils dans le jardin. J'y joignis de nombreuses boîtes vides pour emporter nos trouvailles.

La route tremblait de chaleur, mais nous allions allégrement. Bientôt, le ruisseau franchi, nous entrâmes dans le bois. Grand-père marcha sur une chanterelle, distraction rare.

Nous sommes devant les pierres, hautes d'un demi-mètre : canines d'un animal fabuleux, dépassant à peine l'écrin des ronces et des herbes.

Nous arrachons les plantes et nos mains sont lacérées par les herbes, griffées par les ronces, mais qu'importe !

Bientôt, bêche et pioche tranchent les racines et sortent de grosses mottes. Je les épiluche, ému dès que mes doigts rencontrent un corps résistant.

Déjà le soleil brûle les sapins du Jura, et dans la forêt où l'ombre s'installe, deux hommes sont assis : un vieux, un jeune. Le vieux regarde une fosse dont il n'est rien sorti et songe à tous les problèmes creusés en vain par les hommes. Le jeune voit fuir sur la toile du jour qui s'enroule rapidement, une armée celte emportant avec elle ses épingles, ses fers de lances, ses haches et boucles de ceintures.

Nous n'avons plus reparlé de cette vaine recherche d'un trésor inexistant. Mais je garde le souvenir du rêve merveilleux poursuivi durant trois jours. Il remplace les tables vitrées pleines de métal rouillé, par la vie de ces inconnus, cavalcades rapides, éblouissantes d'armes et de cuirasses.

J.-C. Mayor.

MOTS CROISÉS

Solution du problème de septembre :

Horizontalement. — 1. Prisonniers. — 2. Rome ; obèse. — 3. Oubli. — 4. Pic ; aveu ; Pô. — 5. Rm ; an ; hua. — 6. Isba ; tau. — 7. Etendre ; MCD. — 8. Te ; doit ; ohé. — 9. Mannequin. — 10. Eut ; urnt. — 11. Ane ; Asti ; ès.

Verticalement. — 1. Propriété. — 2. Rouï ; ste ; en. — 3. Imberbe ; muc. — 4. Sel ; mandat. — 5. Ia ; don. — 6. No ; va ; rings. — 7. NB ; entêté. — 8. Ie ; qui. — 9. Est ; humour. — Ré ; pu ; Chine. — 11. Boa ; dents.

Résultats du concours de novembre

Comme nous le fait remarquer une dévouée correspondante, le 6 III « Champ clos » aurait dû être au pluriel (Rings) et le 10 I « Notes » au singulier (Ré). Nous nous excusons de ces deux erreurs typographiques. (A quand la machine à corriger les épreuves ?)...

Malgré ces deux petites erreurs, les fautes commises par nos fidèles « mots-croisistes » n'ont pas été nombreuses. C'est à la définition « Esprit malin » que plusieurs concurrents ont inscrits « Humeur » au lieu de « Humour » et « Ehe » au lieu de « Ohé »...

Voici, après tirage au sort, la liste des gagnants. Nous rappelons que les « abonnements transmissibles » ne sauraient tenir lieu d'abonnement aux lauréats, ni à d'autres abonnés.

Mme G. Croset-Peitrequin, Gryon/Bex.

Mme Matter-Estoppey, av. du Léman 62, Lausanne.

M. Léon Cuénoud, ing., av. de la Servette 96, Genève.

M. Claude Pahud, Lucens.

M. Silas Moeri, Cully.

Mme M. Conod, Rolle-Gare.

Mme Alice Capt, Pré-Fleuri 4, Lausanne.

M. P.-F. Etter, av. Béthusy 7, Lausanne.

Mme Ginier, négociante, Le Sépey.

Mme Nelly Giroud, av. d'Echallens 2, Lausanne.

Sur dix lauréats, six dames... Bravissimo !

Dix abonnements transmissibles viendront récompenser tous ceux qui auront envoyé la grille ci-dessus exactement remplie d'ici au 30 septembre 1951, à l'Imprimerie Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.